

Christophe ARNAUD

*Expert-Comptable
Commissaire aux comptes*

*95 Avenue Joseph COMBIER
26250 LIVRON SUR DROME*

Téléphone : 04 75 61 49 44

CENTRE SOCIO CULTUREL REVIVRE

1 Place du Temple
07140 LES VANS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Centre Social Revivre relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous effectuons notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder nos opinions.

Les responsabilités nous incombant en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos diligences sur les produits d'exploitation ont principalement consisté à des sondages sur pièces dans le but de valider la réalité, l'exhaustivité des enregistrements et la correcte séparation des exercices.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association :

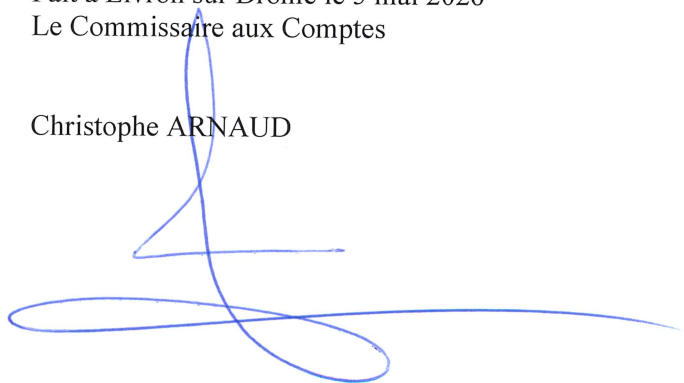
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Livron sur Drôme le 5 mai 2026
Le Commissaire aux Comptes

Christophe ARNAUD



Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	2 342	2 342		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	1 847	1 502	344	714
	Autres immobilisations corporelles	102 591	84 142	18 449	24 216
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	20		20	20
	Total de l'actif immobilisé (III)	106 799	87 986	18 814	24 950
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	8 288	5 207	3 081	1 093
	Autres créances	71 728		71 728	92 977
	Charges constatées d'avance	1 720		1 720	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement (3)				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	46 708		46 708	33 258
	Total de l'actif circulant (IV)	128 444	5 207	123 237	127 328
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		235 244	93 193	142 051	152 278

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	20	20
(2) dont créances à plus d'un an		
(3) dont actions propres		

Bilan Passif		
Règlement ANC 2022-06		
	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (dont versé)	
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	
	Ecarts de réévaluation	
	Ecarts d'équivalence	
	RESERVES	
	Réserve légale	
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves réglementées	
Autres fonds propres	Autres réserves	
	Report à nouveau	
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	
	Subventions d'investissement	
	Provisions réglementées	
	Total des capitaux propres	
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs	
	Avances conditionnées	
DETTE	DETTE FINANCIERES	
	Emprunts obligataires convertibles	
DETTE	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	
	Emprunts et dettes financières divers (2)	
	Instruments financiers à terme	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	DETTE D'EXPLOITATION	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
	Dettes fiscales et sociales	
DETTE	DETTE DIVERSES	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
	Autres dettes	
	Produits constatés d'avance	
	Total des dettes (1)	
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

			31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06				
	France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	62 852	62 852	182 132
	Montant net du chiffre d'affaires	62 852	62 852	182 132
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions		412 362	259 934
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		2 216	3 853
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			3 530
	Autres produits		21 592	4 269
Total des produits d'exploitation			499 023	453 718
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			(118)
	Variation de stocks			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (1)		196 753	144 518
	Impôts, taxes et versements assimilés		5 192	4 800
	Salaires		212 581	223 346
	Cotisations sociales		53 858	57 976
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		6 136	5 239
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		2 975	5 567
	Dotations aux provisions			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Autres charges		329	13 518
Total des charges d'exploitation			477 825	454 846
RESULTAT D'EXPLOITATION			21 199	(1 128)
(1) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				

Christophe ARNAUD
Commissaire aux comptes
95 Avenue Joseph Combier
26250 LIVRON SUR DRÔME

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RES ULTAT D'EXPLOITATION		21 199	(1 128)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	39	5
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		39	5
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	Christophe ARNAUD Commissaire aux comptes 95 Avenue Joseph Combiér 26250 LIVRON SUR DRÔME	
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières		
RES ULTAT FINANCIER		39	5
RES ULTAT COURANT avant impôts		21 238	(1 123)
	Produits exceptionnels		12 286
	Charges exceptionnelles		8 018
RES ULTAT EXCEPTIONNEL			4 268
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
Total des produits		499 062	(290,68) 466 300
Total des charges		477 825	462 864
RES ULTAT DE L'EXERCICE		21 238	3 436
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **142 051** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **499 062** euros et un total **charges** de **477 825** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **21 238** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Christophe ARNAUD
Commissaire aux comptes
95 Avenue Joseph Combier
26250 LIVRON SUR DRÔME

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Christophe ARNAUD
Commissaire aux comptes
95 Avenue Joseph Combier
26250 LIVRON SUR DRÔME

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 342					2 342
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 342					2 342
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 847					1 847
	Instal., agencement, aménagement divers	38 712					38 712
	Matériel de transport	23 149					23 149
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	40 730					40 730
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		104 438					104 438
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	20					20
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20					20
TOTAL		106 799					106 799

Christophe ARNAUD
Commissaire aux comptes
95 Avenue Joseph Combier
26250 LIVRON SUR DRÔME

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	2 342			2 342
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 342			2 342
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 133	369		1 502
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	22 938	3 769		26 707
	Matériel de transport	23 149			23 149
	Matériel de bureau, mobilier	32 287	1 998		34 285
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	79 508	6 136		85 644
TOTAL		81 849	6 136		87 986

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Christophe ARNAUD

Commissaire aux comptes

95 Avenue Joseph Combier

26250 LIVRON SUR DRÔME

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Règlement ANC 2022-06					
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	1 856	2 975	1 856	2 975
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 856	2 975	1 856	2 975
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	5 567		360	5 207
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	5 567		360	5 207
	TOTAL GENERAL	7 423	2 975	2 216	8 182
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		2 975	2 216	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	20	20	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	8 288	8 288	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	71 728	71 728	
	Charges constatées d'avance	1 720	1 720	
TOTAL DES CREANCES		81 756	81 756	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Christophe ARNAUD
Commissaire aux comptes
95 Avenue Joseph Combier
26250 LIVRON SUR DRÔME

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	24 000	6 000	18 000	
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 382	13 382		
	Personnel et comptes rattachés	7 420	7 420		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 077	9 077		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	31	31		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	3 381	3 381		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		57 291	39 291	18 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		16 000			

Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	512	1 051	(539)	-51,28
Autres créances	70 598	92 148	(21 550)	-23,39
TOTAL	71 110	93 199	(22 089)	-23,70

Christophe ARNAUD
Commissaire aux comptes
95 Avenue Joseph Combier
26250 LIVRON SUR DRÔME

Produits à recevoir (détail) au 31/12/2025

Libellé	Montant
FACT SOLDE 2025 MAIRIE LES VANS	124
FACT SOLDE 2025 MAIRIE LES SALELLES	80
FACT SOLDE 2025 MAIRIE LES ASSIONS	120
FACT SOLDE 2025 MAIRIE CHAMBONAS	180
FACT SOLDE 2025 MAIRIE BRAHIC	8
PAR - CAF SOLDE 2025 FNP	1 500
PAR - AIDE GROUPAMA ACTION CULTURELLE 10/12/2025	300
PAR - AIDE A L EMPLOI APPRENTI 12/2025	417
PAR - FONJEP SOLDE SUBVENTION 2025	1 777
PAR - CAF PS JEUNE SOLDE 2025	6 654
PAR - CAF SOLDE 2025	1 586
PAR - CAF SOLDE 2025	6 766
PAR - CAF AIDE A LA SCOLARITE SOLDE 2025	3 087
PAR - CAF SOLDE 2025	19 480
PAR - SOLDE SUBVENTION AURA 2025	487
PAR - SUBVENTION MSA 2025	7 500
PAR - MSA SOLDE PROMENEUR DU NET 2025	750
PAR - AURACS PROJET BIEN VIEILLIR SOLDE 2025	2 000
PAR - CARSAT PROJET SENIORS SOLDE 2025	10 000
PAR - CAF SOLDE 2025	8 295
Totalisation	71 110

Christophe ARNAUD
Commissaire aux comptes
95 Avenue Joseph Combier
26250 LIVRON SUR DRÔME

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 790	3 100	1 690	54,53
Dettes fiscales et sociales	9 536	7 865	1 671	21,24
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	14 326	10 965	3 361	30,65

Christophe ARNAUD
Commissaire aux comptes
95 Avenue Joseph Combier
26250 LIVRON SUR DRÔME

Charges à payer (détail)
au 31/12/2025

Libellé	Montant
PROV COMMISSIONS 4EME TRIM 2025	190
PROV HONO CAC 2025	3 100
PROV HONO SOCIAL 4EME TRIM 2025	1 500
Charges sociales sur C.P.	2 212
Dettes provisionnées sur C.P.	7 324
Totalisation	14 326

Christophe ARNAUD
Commissaire aux comptes
95 Avenue Joseph Combier
26250 LIVRON SUR DRÔME

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 720		1 720
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	1 720		1 720

Christophe ARNAUD
Commissaire aux comptes
95 Avenue Joseph Combier
26250 LIVRON SUR DRÔME

Charges constatées d'avance (détail)
au 31/12/2025

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA - BOYER 2026			1 609		
CCA MUTUALISE 01/2026			110		
Totalisation			1 720		

Christophe ARNAUD
Commissaire aux comptes
95 Avenue Joseph Combier
26250 LIVRON SUR DRÔME